



L'UVSQ SIGNATAIRE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

C'est la première fois qu'une université s'implique dans un Contrat local de santé. Celui-ci a pour objectif de réduire la fracture sociale en terme de santé .

Contrat signé le 6 juin 2018

Ce contrat 2018-2024 a été signé avec l'agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France par la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, la préfecture des Yvelines, la CPAM, le conseil départemental des Yvelines, la MGEN, l'hôpital privé de l'ouest parisien, le centre hospitalier de Versailles et l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'UFR des sciences de la santé Simone Veil a fait le choix depuis plus de 10 ans de renforcer son rôle auprès des populations au-delà du CHU. C'est pour cela qu'elle a fait le choix de s'implanter sur la commune de Montigny-le-Bretonneux, en dehors du CHU, au cœur de la ville. Ouverte sur son territoire, elle ambitionne de contribuer à l'

amélioration de la santé des populations de son territoire, en favorisant la démographie locale des professionnels de santé, en offrant aux jeunes du territoire un accès à des formations de qualité et aux professionnels installés un accès au développement professionnel continu, en développant des actions de prévention et d'éducation à la santé, en stimulant la recherche et l'innovation en santé sur le territoire.

Dans le cadre du contrat local de santé, l'UFR des Sciences de la Santé propose de créer un hôpital virtuel dont les missions seront de :

- Renforcer la formation initiale des étudiants en santé et offrir aux professionnels de santé exerçant au sein de la communauté d'agglomération, un accès au développement professionnel continu grâce à une plateforme de simulation haute sensibilité ;
- Mettre à disposition des entreprises locales impliquées dans le champ de la santé un living lab pour expérimenter en condition « quasi réelle » leurs innovations, et faciliter l'émergence de nouvelles « jeunes pousses » dans le domaine de la santé digitale ;
- Offrir à la population un accès à la prévention et à l'éducation thérapeutique par la mise à disposition de cabines de téléconsultations et de conseils en prévention et éducation thérapeutique.

Elle propose aussi de :

- Mener une collaboration commune avec l'ensemble des partenaires concernant le déploiement local du service sanitaire ;
- Mener en collaboration une réflexion sur l'implantation et la formation continue des professionnels de santé ;
- Mettre en place un outil permettant d'assurer le soutien et la coordination des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (et des regroupements médicaux)
- Collaborer au projet « sport/santé » porté par SQY ;
- Mener conjointement de grandes opérations de prévention et colloques/manifestations ;
- Former des professionnels en pratiques avancées, notamment en oncologie, santé mentale et maladies chroniques.

Pour cela, l'UFR des Sciences de la Santé propose de mettre en place un groupe de travail santé permettant de travailler sur la continuité du parcours de soins et l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé/auxiliaires médicaux.